

Syllabus

Nom et Prénoms: KOUASSI Kouakou Siméon

Grade : Professeur titulaire d'Archéologie et de Patrimoine

Titre du cours : L'anthropologie des conflits

I- Objectifs du cours

1- Objectif général

Montrer l'approche de la notion de conflit en Anthropologie.

2- Objectifs spécifiques

A l'issue du cours les auditeurs doivent être capables de :

- définir le concept de conflit en Anthropologie ;
- distinguer les types de conflits ;
- cerner les mécanismes traditionnels de gestion des conflits.

II- Le contenu du cours

Le terme conflit désigne une situation relationnelle structurée autour d'un antagonisme. Celui-ci peut être dû à la présence simultanée de forces opposées, à un désaccord (sur des valeurs, des opinions, des positions ...), à une rivalité lorsque des acteurs sont en compétition pour atteindre le même but ou posséder le même objet (personne, bien, statut, territoire ...) ou à une inimitié affective (antipathie, hostilité, haine ...). De tout temps, le conflit est apparu comme un élément inéluctable des relations humaines pouvant revêtir des formes différentes, et jouant un rôle dans la dynamique et l'évolution des individus et des collectivités.

Pour situer les auditeurs sur l'approche anthropologique des conflits, nous définissons premièrement la notion de conflit, deuxièmement nous identifions les types de conflits et troisièmement nous exposons les stratégies traditionnelles de gestion des conflits.

III- Méthodologie

Le cours est dispensé sous forme de Cours Magistraux 10 h.

Sujet TPE :

- 1- Les théories du conflit dans le diagnostic d'un comportement universel.
- 2- L'arbre à palabres : une voie démocratique de résolution des conflits en Afrique.
- 3- Les enjeux de l'anthropologie du droit dans la gestion des conflits en Afrique.

INTRODUCTION

Dès qu'il vient au monde, l'individu entre dans un processus de socialisation ou d'enculturation qui le poursuivra toute sa vie. *A contrario* la culture dans d'autres sociétés apparaît comme une création collective octroyant à toute personne qui y participe, la liberté d'y laisser sa propre marque par des innovations personnelles plus ou moins importantes. Dans de telles sociétés, la personne humaine se sent « libre » vis-à-vis d'un grand nombre de contraintes sociales. Elle s'accorde le droit de prendre part à la culture à laquelle elle appartient, de l'enrichir ou de l'appauvrir. Avec Parsons (1966), on note que les cultures sont autant de systèmes clos et discrets, susceptibles d'être ordonnés selon une perspective hiérarchique, allant de l'état

primitif à l'état moderne, en passant par l'état archaïque. *Ces dispositifs laissent apparaître de nombreuses dissensions, qui ont pour spécificité de se muer très souvent en conflits.*

Dans ce contexte, le tour d'horizon de l'histoire du peuplement, à travers la collecte des traditions orales et le dépouillement des sources écrites, de par le monde, met en évidence des conflits variés. Ceux-ci montrent d'innombrables déplacements qui finissent par se solder par une sédentarisation définitive, à l'issue de résolutions fortes relatives à des pactes, à la conclusion de la paix en général, et plus spécifiquement à une paix des braves. On comprendra pourquoi l'une des interrogations sur lesquelles l'anthropologie ne cesse de réfléchir est, sans conteste, celle qui se rapporte aux sociétés considérées chacune comme un tout organique ou envisagées dans la multiplicité de leurs éléments et des actes qui sont posés.

En la matière, et pour ce qui nous retient dans cet enseignement ; il ressort que chaque type d'organisation sociopolitique correspondant généralement à un type de guerre et spécifiquement à un type de conflit ; l'environnement qui entoure ce comportement humain est complexe. Situation que se propose de questionner les disciplines des sciences sociales.

Il s'agira en ce qui nous concerne ici, d'appréhender la notion de conflit à travers le prisme de l'Anthropologie. Pour y aboutir, nous procéderons d'abord à la définition des concepts d'Anthropologie et de conflit, pour en retenir ensuite les aspects du second qui peuvent être adressé par le premier. Sur cette base enfin, nous exposerons les mécanismes traditionnels de gestion, et dans le sens anthropologique du terme, des conflits.

Plan du cours

I- DEFINITION DES CONCEPTS CLES

- 1- Anthropologie
- 2- Conflit

II- TYPOLOGIE DES CONFLITS

- 1- Les conflits intra personnels et inter personnels
 - 1.1. Le conflit intra personnel
 - 1.2. Le conflit inter personnel
- 2- Le conflit d'autorité, de pouvoir dits conflits intra groupes
- 3- Le conflit inter groupe

III- DE L'APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DE LA GESTION DES CONFLITS: QUELQUES REPERES

- 1- Les rites
 - 1.1. Les rites de purification
 - L'ordalie : la quête de la vérité par l'épreuve*
 - L'abisa : une catharsis des dissensions chez les N'Zima*
 - 1.2. Les alliances à plaisanterie : la stratégie de l'évitement des conflits et de la consolidation de la paix
 - 1.3. La mise sous-tutelle des conflits dans le monde akan : une lecture à travers des symboles de l'Etat
 - 1.4. Le tribunal traditionnel/coutumier : lieu de promotion d'une anthropologie du droit
 - 1.5. L'apport des masques dans la résolution des conflits

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

AKOUN (A.), s.d, *L'anthropologique. De l'homme primitif aux sociétés d'aujourd'hui*, Paris, Centre d'Etude et de Promotion de la Lecture, Paris.

ALLOU (K.R.), 2013, *Les royaumes Akan du Sud-ouest de la côte de l'or du XV^{le} siècle à 1734*, Côte d'Ivoire, L'Harmattan.

AMON (d'A), 1960, *Croyances religieuses et coutumes juridiques des Agni de Côte d'Ivoire*, Paris, édition Larose.

ATMORE (A.), STACEY (G.), 1980, *Peuple d'Afrique noire*, Paris, Editions Atlas.

CAIOZZO (A.), « Entre épreuve initiatique et procédure judiciaire, l'ordalie dans les copies enluminées du Shāh Nāma de Firdawsī », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], 25 | 2013, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 13 octobre 2020
<http://journals.openedition.org/crm/13110>

Jeune Afrique, 1985, *Côte d'Ivoire ou les racines de la sagesse*, Paris, les éditions Jeune Afrique.

KOUASSI (K.S.), 2007, « Les représentations du développement et de la modernité en Côte d'Ivoire côtière et leurs impacts sur la recherche archéologique. », *Nyansa-Pô*, Revue africaine d'anthropologie, n°6, pp.91-106

KOUASSI (K.S.), DELANNE (P.), FORTAILLIER (V.), 2013, *La Royauté en Côte d'Ivoire suivi de Les petits métiers féminins à Abidjan*, Les carnets de la Fondation Atef Omaïs, Collection culture et Tradition, Paris, Sépia.

LABURTHE-TOLRA (P.), 1981, *Les seigneurs de la forêt: essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Bèti du Cameroun*, Paris, Publications de la Sorbonne.

LAJOIE (A.), 2004, « Qu'est-ce que l'anthropologie du droit? », *Revue Droit et Cultures*, hors-série, n°4, pp.217-220

LEMESLE Bruno, « Conflits et justice au Moyen Âge. Normes, loi et résolution des conflits en Anjou aux XI^e et XII^e siècles », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 13 | 2009, mis en ligne le 15 septembre 2009, consulté le 19 avril 2019 <http://journals.openedition.org/cem/11236>

LOUCOU (J.-N.), 1984, *Histoire de la Côte d'Ivoire. La formation des peuples*, Abidjan, CEDA.

MALINOWSKI (B.), 1968, *Trois essais sur la vie sociale des primitifs*, Saint-Amand, Payot.

MAQUET (J.), 1981, *Les civilisations noires*, Paris, Horizons presse.

MEITE (M.), *Les alliances a plaisanteries comme voie* <http://mantongouine.free.fr/index.php> (Page consultée le 28 juillet 2015)

MEL (M.R.), 2009, « Anthropologie des enjeux de la violence chez lagunaires de Côte d'Ivoire », *African Sociological Review*, vol 13, n°1, pp.78-104

RADCLIFFE-BROWN (A.R.), 1968, *Structure et fonction dans la société primitive*, Poitiers, Les éditions de Minuit.

RAPONDA-WALKER (A.), SILLANS (R.), 1962, *Rites et croyances des peuples du Gabon. Essai sur les pratiques religieuses d'autrefois et d'aujourd'hui*, Paris, Présence Africaine.

ROUGEMONT (H. de M.), septembre 2014, *LE CIMENT DE MES ANCÊTRES. Construction sociale et transmission informelle d'un conflit. Événements et destin commun en Kanaky-Nouvelle-Calédonie*, Thèse de doctorat, Université de Genève, 509 p.

THOMAS (L.-V.), LUNEAU (R.), 1969, *Les religions d'Afrique Noire. Textes et traditions sacrés*, Paris, Librairie Arthème Fayard.

ANNEXE 1

L'occupation territoriale Yacouba et Worodougouka appartiennent au groupe Mandé. Les flux migratoires des Sénoufo et Worodougouka des zones sahéliennes vers les zones giboyeuses du Sud ont été des occasions pour ces peuples de s'affronter d'abord, de pactiser par la suite. Précisons que les Sénoufo et les Malinké appartiennent à « *la sous-race la mieux connue (celle) des noirs de la brousse dénommée la Soudanaise. Elle occupe les savanes du sud du Sahara du Sénégal au Kordogan... où des Etats puissants se sont développés, favorables aux contacts et aux emprunts. La race soudanaise a la particularité de regrouper des individus de grande taille, un corps élancé, à la peau très noire* ».

Quant aux Dan ou Yacouba, ils sont de « *la sous race guinéenne (qui) occupe la bande forestière qui longe le Golfe de Guinée jusqu'au Cameroun. Les individus possèdent une taille moyenne et pratiquent la culture des tubercules, igname et manioc rendue possible par un climat fait essentiellement de pluies abondantes. S'il y a eu des Etats dans cette région, ils n'égalent pas ceux de la sous race soudanaise* ». [5] Cependant, bien que de sous races assez différentes, Sénoufo et Yacouba, entretiennent des alliances à plaisanteries, selon la légende (signalons qu'il y a plusieurs versions) que nous détenons, les Yacouba ont reproché aux Sénoufo de s'être introduits dans leur zone spatiale sans prendre la peine de s'annoncer. Ils se seraient donc comportés en vandales car ils ont fait subir des exactions, des sacrilèges aux Yacouba. Ceux-ci, vu qu'ils ne pouvaient s'opposer à ceux-là par la force des armes, rusèrent. Ainsi offrirent-ils au guerrier téméraire Sénoufo une femme.

La femme

Non seulement le Sénoufo prît goût à ce jeu mais il voulut également prendre par la force la femme du chef Yacouba. Pour laver l'affront subi, les Yacouba exigèrent un bébé panthère et/ou éléphant. Devant le stratagème de la difficulté à réaliser l'improbable, les Yacouba ont réussi à restaurer l'honneur du chef et à faire que les Sénoufo leur soient redevables. Ainsi naquit un lien entre Yacouba et Sénoufo.

« *En l'absence d'informations complètes, force est d'avancer pour le moment que les enlèvements de femmes, la prise de captifs sont autant de motifs à avoir occasionné des rixes dans la société traditionnelle. Et il est certain que ces situations aient plus ou moins contribué à l'élaboration d'une alliance solide et durable entre deux groupes ethniques* ». Chez Kourouma, dans *Monnè, outrages et défis*, l'alliance entre Keïta et Soumaré sauve Soba des foudres du colonisateur.

Au total, l'alliance entre les clans dériverait de trois éléments :

- la volonté d'expansion affichée du Sénoufo à occuper le territoire de l'autre,
- la femme,
- les conflits permanents auxquels il fallait mettre fin.

Ce triptyque se retrouve à l'origine de plusieurs alliances à plaisanteries : *Dida/Abbey ; Gouro / Yacouba ; Sénoufo / Koyaka...*

Sans entrer dans des considérations anthropologiques ou ethnologiques, nous devons admettre que les alliances à plaisanteries sont une donnée essentielle régissant la vie des hommes à l'intérieur comme à l'extérieur de leur territoire ou zone spatiale d'origine. Ainsi, ce qui fonde les alliances à plaisanteries est un pacte consenti entre les parties contractantes. Elles se construisent sur le lien sacré du sang par le sacrifice humain (*Abbey/Dida*) ou par le respect de la parole donnée (Sénoufo/Yacouba) (**MEITE Méké, Les alliances a plaisanteries comme voie <http://mantongouine.free.fr/index.php>**)

ANNEXE 2

ALLIANCES EN CÔTE D'IVOIRE OU "PACTE DE NON-AGRESSION"

Les alliances en Côte d'Ivoire ou « le Pacte de non agression » sont un phénomène social en Côte d'Ivoire et partout en Afrique et qui autorise un groupe à plaisanter avec un autre groupe et à même injurier l'autre groupe sans risque de se voir agresser.

Lorsqu'il y a une alliance qui lie deux groupes ethniques, l'un peut empêcher un enterrement en déposant la feuille d'une plante sur le cercueil.

L'allié qui se trouve ainsi coincé sera obligé d'offrir à l'allié demandeur, tout ce qu'il exigera avant d'enterrer son proche.

Sur le site Internet : <http://lautreafrique.blogspot.com/2010/12/les-alliances-inter-ethniques.html>, il est indiqué que :

« Dans chaque ensemble d'alliance, il est censé avoir une ethnie chef qui domine sur les autres (esclaves). Ainsi, l'esclave est tenu d'exercer une hospitalité sans faille envers son chef, de lui apporter aide, secours et assistance en cas de nécessité, d'obtempérer à ses ordres et de satisfaire tous ses besoins, aussi frivoles soient-ils (d'ou parfois les brimades!). Cependant, une ethnie chef devient à son tour esclave d'une autre et ainsi de suite. Mais force est de constater que par ruse, chaque ethnie s'autoproclame chef et considère les autres comme esclave! Ainsi, seuls les garants de la tradition savent exactement quelle ethnie est chef et à son tour esclave d'une autre. Les alliances ethniques donnent occasion à des plaisanteries qui ont pour seul but l'autodérision puisque l'on doit accepter sans rancune le regard critique de l'agresseur sur sa propre culture. L'anecdote suivante illustre ce fait. J'ai assisté récemment à des obsèques dans un village Dan. Un vieil homme Yacouba y avait rendu l'âme et conformément à l'alliance, c'étaient des Sénoufos qui avaient creusé sa tombe la veille, gratuitement en plus. Le lendemain, au moment de l'inhumation, avant d'y faire descendre le cercueil l'on constata qu'un crapaud était pris au piège dans la tombe creusée par les fossoyeurs. L'un des Sénoufo y descendit, pour l'en faire sortir. Il tint la pauvre bête par la patte et déclara avec mépris : "Vous les Yacoubas-là, vous aimez tellement manger les crapauds, qu'un vieux crapaud est venu se cacher dans votre tombe. Je vous le donne. Prenez-le pour faire votre cuisine de ce soir !" Sur ce, il lança le dit crapaud sur la famille éplorée, rassemblée pour l'inhumation. La famille laissa échapper des cris d'horreur et un fou rire s'empara de la foule. Ce geste détendit quelque peu l'atmosphère trop triste qu'imposait la cérémonie. En réalité, les Yacouba ne mangent pas les crapauds mais bien les grenouilles ! Mais les Sénoufos disent que c'est du pareil au même ! L'ultime avantage des alliances inter ethnique est qu'elles représentent un facteur de paix entre les différentes ethnies à cause du pacte de non-agression et d'assistance mutuelle qui les lient entre elles. C'est donc à juste titre que Boniface Batiana** a déclaré : "Si la parenté à plaisanterie existait entre Tutsis et Hutus, il n'y aurait sûrement pas eu de génocide." L'idéal serait donc que le peuple ivoirien revienne sur cette tradition (peut-être un peu trop rustique, diraient-ils mais tout de même importante) afin de consolider l'amour et la tolérance inter ethnique en cette période sensible que traverse ce beau pays. »

Ainsi, il existe alliances entre :

- Les Attié et les Dida
- Les Attié et les M'batto
- Les Attié et les Kroumen
- Les Attié et les Bakwé
- Les Abron et les Agni
- Les Agni et les Baoulé
- Les Abbey et les Abidji
- Les Ano et les Senoufo
- Les Ano et les Koyaka
- Les Ano et les Djimini
- Les Ano et les Baoulé
- Les Ano et les Godé
- Les Ano et les Agni
- Les Abron et les Baoulé

- Les Abron et les Agni
- Les Abron et les Senoufo
- Les Abron et les Koulango
- Les Abron et les Bron et Ashanti du Ghana
- Les Bété et les Dida ;
- Les Bété et les Gagou
- Les Dida et les Abidji
- Les Dida et les Abbey
- Les Dida et les Adjoukrou
- Les Dida et les Neyo
- Les Dida et les Godié
- Les Dida et les Kroumen
- Les Dida et les Alladian
- Les Adjoukrou et les Ahizi
- Les Ahizi et les Alladian
- Les Adjoukrou et les Alladian
- Les Dida et les Kodê (Baoulé)
- Les Godé avec les Djamala ;
- Les Godé avec les Dida
- Les Godé avec les Baoulé
- Les Godé avec les Anofoué
- Les Godé avec les Koyaka
- Les Godé avec Tagwana
- Les Koulango et les Abron (une forte alliance, à telle enseigne que les abrons ne parlent la leur mais parlent koulango)
- Les Koulango et les Lobi
- Les Sénoufo et les Koyaka
- Les Senoufo et les Yacouba (ou Dan)
- Les Senoufo et les Lobi
- Les Senoufo et les Gouro
- Les Senoufo et les Mahouka
- Les Senoufo et les Koulango
- Les Koyaka et les Lobi
- Les Yacouba (ou Dan) et les Gouro
- Les Koyaka et les Djimini
- Les Koyaka et les Koulango
- Les Koyaka et les Tagwana
- Les Yacouba (ou Dan) et les Djamala
- Les Yacouba (ou Dan) et la Tagwana
- Les Yacouba (ou Dan) et les Mahou
- Les Gouro et les Tagwana
- Les Gouro et les Djamala
- Les Gouro et les Djimini
- Les Gouro et les Peulh de la Guinée Konakry

Les alliances ont été créées suivant des légendes propres à chaque cas.

Pour l'alliance entre YACOUBA et SENOUFO, la légende fait ressortir que « les YACOUBA à un guerrier SENOUFO qui s'était introduit sur leur territoire sans s'annoncer, comme un « bandit ». Ce dernier a commis des actes de maltraitements sur des SENOUFO et fait des sacrilèges. Ne pouvant pas le combattre par les armes, les YACOUBA donne au guerrier une femme. Le SENOUFO en prend plaisir et exige avoir désormais la femme du Chef des YACOUBA. Pour laver l'affront, les YACOUBA demandent au guerrier SENOUFO de leur offrir un bébé panthère ou un bébé éléphant mais ne pouvant pas réaliser cet exploit, les YACOUBA ont pu ainsi rétablir l'honneur de leur Chef. Aujourd'hui encore, les YACOUBA estiment que les SENOUFO leur restent redevables de ce qu'ils ont demandé. »

Au total, les alliances bien que considérés par certains comme « dures », consolident l'amour et la tolérance entre les ethnies et je préviens déjà les AGNI que ce site n'a pas été élaboré pour eux parce qu'ils restent et resteront mes esclaves
(<http://www.loidici.com/Cotedivoire/Cotedivoirealliances.php>).